

Délibération du conseil d'administration n°2023/051

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L712-1, L712-2 et L712-3,

Vu le décret 2022-1537 du 8 décembre 2022 relatif à la COMUE « Université de Toulouse » (UT),

Vu la délibération n°2021-076 du Conseil d'administration de l'Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées du 10 décembre approuvant la convention constitutive du SIE SGE et son Règlement administratif et financier

Vu l'avis du jury du 19 juillet 2023,

Vu la proposition du conseil du SGE en préfiguration du 14 septembre 2023

Vu l'invitation qui a été adressée au Conseil d'Administration 8 jours avant la séance, conformément à l'article R17 du règlement intérieur de l'Université de Toulouse,

Considérant que 37 membres étaient présents ou représentés sur les 40 qui composent le conseil, le quorum étant atteint,

Le Conseil d'Administration du 13 octobre 2023

Après en avoir délibéré et considérant les résultats du vote, à savoir :

- 37 voix favorables
- 0 voix défavorable
- 0 membre ne prenant pas part au vote
- 0 abstention

DÉCIDE

Le Conseil d'administration approuve la désignation de Monsieur Arnaud DOREMIEUX au poste de directeur du Service Inter Etablissements Service de Gestion et d'Exploitation (SIE SGE) à partir du 13 octobre 2023.

Toulouse, le 13 octobre 2023

Le Président de l'Université de
Toulouse



Michael TOPLIS